

{loadposition annualreport2013}

Le présent rapport annuel sur l'activité de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale en 2013 rend compte de la première année complète au cours de laquelle nous nous sommes efforcés d'aller de l'avant pour honorer les engagements convenus avec les États Membres de la Région. Après avoir présenté l'année précédente la situation sanitaire, et défini les besoins et les priorités, des plans stratégiques ont été préparés en vue de progresser sur la voie de la couverture sanitaire universelle, de sauver les vies des mères et des enfants, de convenir d'indicateurs de base pour mesurer le développement sanitaire, de mettre en œuvre le cadre régional pour les maladies non transmissibles et d'améliorer la sécurité sanitaire. J'ai sollicité l'implication du Comité régional dans toutes ces décisions stratégiques afin que nos propositions soient pratiques et réalisables pour les États Membres. Une partie de nos activités a été ralentie par les différentes crises survenues dans la Région et la nécessité de répondre aux situations d'urgence ; néanmoins, nous avons réalisé beaucoup d'objectifs dans ces circonstances particulières. L'important travail préparatoire est désormais achevé et nous continuerons de progresser vers la mise en œuvre des engagements mondiaux et régionaux en nous concentrant davantage sur les priorités stratégiques au niveau des pays, une totale transparence, et un plus haut niveau de compétences techniques. Nous maintiendrons le cap et l'OMS ainsi que les États Membres auront encore beaucoup à faire pour l'année à venir et au-delà.

En matière de renforcement des systèmes de santé, l'accent sera mis sur l'appui fourni aux pays en ce qui concerne les domaines stratégiques définis dans la feuille de route qui a été approuvée en 2012 par le Comité régional. Il s'agit notamment de la progression vers la couverture sanitaire universelle ; du renforcement du leadership et de la gouvernance en santé ; du renforcement des systèmes d'information sanitaire ; de la promotion de personnels de santé équilibrés et correctement gérés ; de l'amélioration de l'accès à des services de soins de santé de qualité ; de la collaboration avec le secteur privé de la santé ; et enfin de la garantie d'un accès aux technologies essentielles (médicaments essentiels, vaccins, dispositifs médicaux et diagnostics). Une attention particulière sera accordée à l'élaboration de stratégies nationales en vue de la couverture sanitaire universelle et de plans nationaux visant à renforcer les systèmes d'information sanitaire, y compris l'enregistrement des actes et de statistiques d'état civil. Il sera également important de renforcer les autorités nationales de réglementation et d'augmenter l'appui des laboratoires aux soins de santé primaires et secondaires. Une stratégie régionale sur les systèmes d'information sanitaire ainsi qu'un cadre stratégique régional visant à promouvoir un personnel équilibré et correctement géré sera élaboré pour appuyer les États Membres et leur fournir des orientations dans ces domaines.

On continuera de mettre l'accent sur l'accélération des progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 4 et 5 dans le cadre de l'initiative « Sauver les vies des mères et des enfants ». Il est primordial que les États Membres poursuivent leur plaidoyer de haut niveau en faveur des plans d'accélération pour la santé de la mère et de

l'enfant afin de maintenir les engagements à différents niveaux du gouvernement et entre partenaires, et mobilisent des ressources pour combler les déficits de financement. La qualité de la mise en œuvre de plans d'accélération doit faire l'objet d'un suivi et la recherche opérationnelle appropriée doit être menée. L'OMS investira dans le renforcement de la collaboration avec l'UNFPA et l'UNICEF ainsi que les partenariats avec les parties prenantes clés.

Malgré l'engagement politique de haut niveau en faveur de la Déclaration politique des Nations Unies sur les maladies non transmissibles et du cadre d'action régional, il est manifeste que d'importantes lacunes subsistent en ce qui concerne la mise en œuvre de ces documents et les pays connaissent des difficultés pour passer à l'action concrète. Nous continuerons de fournir des orientations techniques fiables et fondées sur des bases factuelles qui sont nécessaires à la mise en œuvre des interventions et mesures clés comprises dans le cadre régional ; cependant, les progrès dépendront essentiellement de l'engagement politique et des initiatives des gouvernements. À moins que des mesures sérieuses ne soient prises, l'épidémie de cardiopathies, de diabète et de cancer continuera de s'aggraver dans la Région.

En ce qui concerne la sécurité sanitaire, des événements survenus dans la Région au cours de l'année passée, mettent clairement en évidence la nécessité de viser essentiellement à garantir que l'ensemble des pays de la Région sont disposés à mettre en œuvre le Règlement sanitaire international, et ce dans les délais convenus. L'émergence et la réémergence des maladies infectieuses, souvent dans le cadre de flambées explosives, ont une fois de plus mis en évidence la vulnérabilité de la Région face aux infections pouvant se propager rapidement. Une telle vulnérabilité est amplifiée par les situations de conflit prolongé ainsi que les crises humanitaires en cours dans de nombreux pays de la Région. Dans ce domaine particulier, l'échange d'informations est primordial. De plus, la résistance aux antimicrobiens prend rapidement de l'ampleur et constitue une menace susceptible d'avoir un fort impact et des conséquences économiques sur les systèmes de santé de tous les pays. Des efforts concertés et coordonnés demeurent indispensables pour régler les problèmes spécifiques d'ordre politique, de société et de sécurité qui ont une incidence sur l'accès aux enfants pour les vacciner contre la poliomyélite au Pakistan et en Somalie. Le soutien apporté par le Groupe consultatif islamique fait une grande différence et doit se poursuivre ; une diplomatie sanitaire régionale renforcée doit également être mise en place en parallèle. Tous les pays, sans exception, doivent renforcer leurs efforts pour étendre la couverture, non seulement en ce qui concerne l'accès à des soins de santé de qualité mais aussi en matière de renforcement de la prévention et de la promotion de la santé au travail.

Eu égard à la préparation et la riposte aux situations d'urgence, les efforts continueront d'être principalement axés sur l'élaboration de politiques et d'une législation claires, fondées sur une approche intégrant tous les risques en faveur de la « santé globale ». L'OMS fournira un appui

technique aux États Membres qui se sont engagés à développer un programme efficace de préparation aux situations d'urgence mettant l'accent sur les communautés les plus exposées au risque. Concernant la riposte régionale aux situations d'urgence, on cherchera des moyens de mettre en route le fonds de solidarité régional pour les situations d'urgence, planifié depuis longtemps afin de garantir la pérennité des financements et la mise en œuvre continue d'activités permettant de sauver des vies pour répondre aux besoins sanitaires des populations touchées. Il sera également important de renforcer les bureaux de pays de l'OMS afin de pouvoir gérer les événements au fur et à mesure qu'ils se produisent.

L'OMS s'est employée à améliorer sa propre performance dans plusieurs domaines, conformément aux engagements pris dans le cadre de sa réforme gestionnaire. Les réalisations mentionnées dans le présent rapport ont été complétées et facilitées par une réorganisation structurelle, notamment dans le domaine du renforcement des systèmes de santé, des maladies non transmissibles, des bases factuelles et de l'information pour la santé. Les mesures prises en 2013 visant à améliorer la transparence et la responsabilisation se poursuivront. Les bureaux de pays sont en train d'être renforcés afin de garantir des procédures gestionnaires plus efficaces, de meilleurs liens entre les stratégies de coopération avec les pays et la planification opérationnelle ainsi qu'un environnement de contrôle adéquat. Une plus grande attention sera accordée à la gestion des performances, en particulier à la performance sur le plan gestionnaire du personnel de haut rang ; dans le but d'améliorer le respect et l'observation du cadre réglementaire de l'OMS. L'action en cours visant à renforcer les mécanismes de contrôle interne continuera par le biais de processus d'assurance qualité et d'une fonction de conformité au niveau régional plus efficace. Le financement demeure un problème et en collaboration avec les États Membres, nous devons déployer davantage d'efforts pour faire face au faible niveau de mobilisation des ressources dans la Région, qui reste le plus faible parmi toutes les régions de l'OMS.

Nous sommes tous témoins de l'évolution rapide de la situation sur le plan politique, social et économique dans notre Région. Certains jours, nos activités semblent être dictées par les impératifs de gestion des crises, de riposte aux situations d'urgence et d'ajustement à de nouvelles réalités. Nous devons sans conteste faire preuve de souplesse, mais en examinant ce que nous avons pu réaliser au cours de l'année passée, j'estime que nous avons établi des bases solides sur lesquelles nous pourrions bâtir un avenir meilleur sur le plan de la santé, en partenariat avec nos États Membres. Nous vivons une période difficile qui présente toutefois de grandes opportunités. Faisons en sorte de ne pas les manquer.

Saturday 20th of April 2024 06:09:48 AM